

AGPSY

ASSOCIATION GENEVOISE DES PSYCHOLOGUES
AFFILIEE A LA FEDERATION SUISSE DES PSYCHOLOGUES

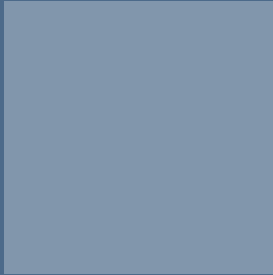
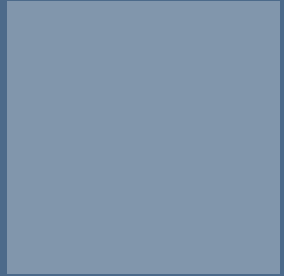
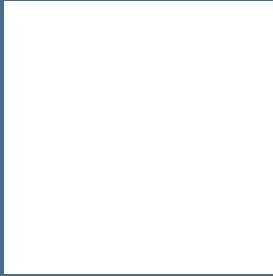
RAPPORT D'ACTIVITÉS



2015

TABLE DES MATIÈRES

EDITORIAL	5	PERSPECTIVES	30
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS	6	BILAN 2015	32
		COMPTE D'EXPLOITATION 2015	33
PARTIES PRENANTES		BUTS FONDAMENTAUX	34
■ Engagement et travail politique	10	ORGANE	35
■ Enjeux de la formation académique	12		
■ Emploi et insertion professionnelle	14		
<hr/>			
■ Prévention dans le domaine de la santé	18		
■ Souffrance psychique, conseil psychologique et psychothérapie	20		
■ Education spécialisée et troubles des apprentissages	22		
■ Intervention d'urgence et soutien psychologique	24		
■ Exil et intégration	26		
■ Vieillesse, soutenir les initiatives	28		



EDITORIAL

Ces dernières années, un important travail a été réalisé pour structurer et organiser l'AGPsy afin qu'elle puisse mieux représenter, promouvoir et défendre les professions de la psychologie à Genève, et ses 700 membres.

Ce premier rapport d'activité montre que ce travail commence à porter ses fruits et illustre la diversité des partenariats engagés ainsi que la richesse des échanges qui en ont émergé en 2015.

Pour en parler, nous avons invité plusieurs personnalités, psychologues ou non, à partager leur vision du psychologue et les besoins qui se posent dans leur domaine.

Au travers de leurs témoignages, ils questionnent notre engagement au sein de la société civile et esquissent les défis de notre profession.

Ils nous permettent également de reconnaître la justesse des orientations prises ces dernières années et la qualité des actions réalisées, mais aussi de constater le chemin qu'il reste à parcourir pour que l'expertise et le savoir-faire de nos membres puissent s'inscrire pleinement dans les dispositifs existants et mieux servir les besoins de celles et ceux qui vivent, travaillent ou transitent par notre canton.

Ce travail va se poursuivre ces prochaines années, et je m'en réjouis. Il est rendu possible grâce au soutien de nos membres, à l'investissement des membres du Comité et des Commissions, à l'engagement de nos collaboratrices et à la confiance de nos partenaires. Qu'ils en soient tous très chaleureusement remerciés !

Loïc Deslarzes

Président AGPsy

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

En 2015, l'Association Genevoise des Psychologues a poursuivi son travail de représentation des professions de la psychologie à Genève, en Suisse romande et à Berne auprès de notre fédération.

En plus de l'information et de l'orientation des personnes qui contactent notre secrétariat, de nombreuses actions ont été menées sur les plans politique, de la formation et de l'emploi ainsi que dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité, de la migration ou encore du vieillissement. Les prochaines sections de ce rapport en donnent les clés de lecture.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Représentations

- Fédération Suisse des Psychologues (FSP)
- Groupe Intercantonal Romand et Tessinois (GIRT) – présidence 2015
- Formation des Associations Romandes et tessinoise des Psychologues (FARP)
- Alliance contre la dépression du canton de Genève
- Commission consultative chargée d'évaluer les formations des psychologues
- Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients
- Conseil participatif de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE) de l'Université de Genève

Travail politique

- Rencontre avec Madame Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat (DIP)
- Rencontre avec Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'Etat (DEAS)
- Rencontre avec Monsieur Patrick Flury, président du Cartel intersyndical de la fonction publique

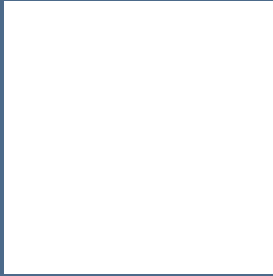
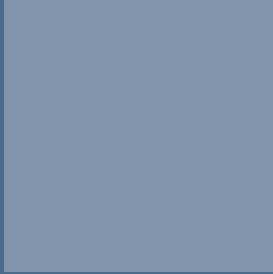
- Enquête auprès des candidat-e-s aux élections fédérales des Conseils national et aux Etats
- Invitations des président-e-s des partis politiques genevois
- Invitations des conseiller-ère-s au Conseil national et aux Etats

Organisation d'évènements/formations

- Soirée de formation « Crise humanitaire et psychologie : regards croisés », organisée avec MSF, l'ASPC, l'Adepsy et la section de psychologie appliquée de la FPSE de l'Université de Genève
- Regards Croisés sur le « Développement de l'enfant et difficultés dans les apprentissages », organisé avec l'Adepsy et la FPSE de l'Université de Genève
- Conférence « L'exil et l'identification » de Christiane Alberti, organisée avec l'association Encuentro-Rencontre, l'Adepsy et la FPSE de l'Université de Genève
- Journée clinique sur « La sexualité infantile : être fille – être garçon », partenariat avec le groupe Max und Moritz du groupe CEREDA Suisse
- Café Grands-Parents « Trouver sa place de grands-parents », soutien à l'association L'Eki-Thé

Grands dossiers

- SCORE: valorisation des fonctions des psychologues auprès de l'Office du personnel de l'Etat de Genève
- Actions pour l'intégration des psychologues en tant que professionnels pouvant demander des mesures d'aménagement pour les élèves à besoins spécifiques par le Secrétariat à la Pédagogie Spécialisée (SPS)
- CARE TEAM: suivi et soutien du projet avec l'Office du personnel de l'Etat de Genève
- Enquête sur l'emploi des psychologues auprès de 450 organismes genevois
- Présentation des nouvelles normes LPsy aux psychologues des HUG
- Promotion du MAS gestion et prévention de la santé de la FPSE
- Participation au Forum ouvert sur la promotion de la santé mentale de la DGAS
- Travail sur la création d'un poste de psychologue-assistant (en remplacement des stages)
- Diffusion de la brochure psychothérapie FSP dans le réseau genevois
- Révision de la convention de partenariat avec l'association Trajectoires
- Création d'un « Think Tank AGPsy » (groupe de réflexion stratégique)



ENGAGEMENT ET TRAVAIL POLITIQUE 10-11

Témoignage de Christian Frey

ENJEUX DE LA FORMATION ACADÉMIQUE 12-13

Témoignage d'Édouard Gentaz

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE 14-15

Témoignage de Véronique Giacomini

ENGAGEMENT ET TRAVAIL POLITIQUE

Défendre les intérêts des psychologues implique un important travail de réseau et une présence auprès des politiques de notre canton, mais aussi auprès de celles et ceux qui le représentent au niveau fédéral.

En 2015, l'AGPsy a renforcé son travail de lobbying pour porter à la connaissance de nos élu-e-s les problématiques et les dossiers sur lesquels des améliorations sont possibles, mais aussi pour valoriser les compétences de nos membres pouvant être mises au service des dispositifs existants.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Rencontre avec Madame Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat (DIP)
- Rencontre avec Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'Etat (DEAS)
- Rencontre avec Monsieur Patrick Flury, président du Cartel intersyndical de la fonction publique
- Elections fédérales des Conseils national et aux Etats : enquête auprès des candidat-e-s
- Invitations des président-e-s des partis politiques genevois
- Invitations des conseiller-ère-s au Conseil national et Conseil des Etats

CONTACT

Esther Hartmann

Secrétaire générale

esther.hartmann@psy-ge.ch

L'engagement politique est primordial pour la promotion et la défense de toute profession!

A première vue, la politique et la psychologie n'ont rien en commun: la politique s'intéresse à la gestion de la cité et aux questions des grandes collectivités, la psychologie plutôt au fonctionnement des individus et aux relations interpersonnelles.

Cet a priori, faux au demeurant, explique certainement pourquoi les politiciens se sont très rarement intéressés aux expertises de cette profession mais aussi pourquoi les psychologues se sont si rarement engagés en politique, avec pour résultat, un manque de visibilité et de représentation dans les débats politiques et sociétaux, et des cadres législatifs rarement favorables dans les domaines de l'éducation spécialisée, de la santé et du bien-être psychique ou encore du vieillissement.



CHRISTIAN FREY

*Député au Grand Conseil
du canton de Genève*

D'un point de vue pragmatique, l'engagement politique est primordial pour la promotion et la défense de toute profession et la définition des modalités de son exercice aux niveaux national, cantonal et communal. Sans un réel travail d'information, de représentation et la mise en place de relais actifs à ces différents niveaux, les psychologues n'arriveront pas à faire comprendre la plus-value qu'ils apportent dans bien des domaines, tant au niveau des collectivités que des individus. Je pense notamment à l'école inclusive, au plan sanitaire quadriennal, à la prévention et de promotion de la santé, mais encore aux questions d'accueil et d'intégration des personnes migrantes, etc. Renforcer cette présence dans les lieux de décision est donc déterminant !

ENJEUX DE LA FORMATION ACADÉMIQUE

Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), en 2015, Genève détenait toujours le taux de chômage le plus élevé de Suisse. Avec notamment pour conséquence que seuls 37 % des jeunes diplômés en psychologie exercent une activité professionnelle dans leur domaine de formation.

Dans un tel contexte, la qualité de la formation, et son adéquation avec les besoins du tissu économique, est primordiale. Celle-ci doit non seulement permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances générales, les bases méthodologiques et l'expérience nécessaire à l'exercice de la pratique mais aussi leur permettre d'appréhender la réalité du monde professionnel et de pouvoir s'adapter à l'évolution du marché de l'emploi. Renforcer les liens entre la faculté de psychologie et notre association constitue donc un enjeu primordial pour faciliter une transition harmonieuse entre la formation académique et le monde professionnel.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation au Conseil participatif de la FPSE
- Participation au Forum Uni-emploi 2015
- Promotion du MAS gestion et prévention de la santé de la FPSE
- Regards Croisés sur le « Développement de l'enfant et difficultés dans les apprentissages », organisé avec l'Adepsy et la FPSE de l'Université de Genève
- Soutien à l'innovation des étudiants

CONTACT

Mélanie Fong

Collaboratrice scientifique

melanie.fong@psy-ge.ch

La présence des professionnels et leur intervention devient une condition sine qua non de tout cursus académique.

L'Université organise des événements « Regards croisés », qui présentent plusieurs objectifs. Le premier est de mieux connaître les enjeux, les contraintes et les besoins de chaque acteur de la psychologie (les « étudiants », les « professionnels » et les « académiques »). Le deuxième objectif est de créer des « espaces » de rencontres et de discussions entre ces acteurs.

Par ailleurs, ces « Regards croisés » s'inscrivent parfaitement dans les objectifs de la nouvelle Maîtrise Universitaire de Psychologie de la FPSE, à savoir le renforcement de l'aspect professionnalisant de la formation en conservant l'excellence de la recherche, l'intégration des aspects



EDOUARD GENTAZ

*Président du Conseil participatif de la
Faculté de Psychologie et des Sciences de
l'Education*

appliqués et pratiques des recherches et de la « formation intégrée », l'adaptation aux exigences de l'accréditation internationale « Europsy » et enfin un stage obligatoire sur le terrain pour les étudiants de master à partir de la rentrée 2016.

Le premier « Regards Croisés » organisé en octobre 2015 avec l'AGPsy portait sur le « Développement de l'enfant et difficultés dans les apprentissages », avec quatre interventions de qualité, le Dr. T. Lecerf (FPSE), le Dr. C. Leon (Fondation SGIPA, CEFI), le Pr. P. Zesiger (FPSE) et Mme Audrey Ayats Philippe, Psychologue FSP. Cette première soirée a été un grand succès de l'avis de tous, en attendant les prochains événements prévus en 2016.

EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

A Genève, la situation financière du canton a eu pour conséquence ces dernières années des restrictions budgétaires. Imposées aux services publics et aux organismes subventionnés, ces coupes mettent parfois à mal le remplacement des postes de psychologue dans certaines institutions.

Cette réalité nécessite d'agir pour maintenir les postes et les compétences de nos membres au sein des institutions. Elle implique également de questionner et de repenser l'insertion professionnelle et les modalités d'emploi, en proposant notamment des alternatives constructives et respectueuses.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Enquête sur l'emploi des psychologues auprès de 450 organismes genevois
- SCORE: valorisation des fonctions des psychologues auprès de l'Office du personnel de l'Etat de Genève
- Présentation des nouvelles normes LPsy aux psychologues des HUG
- Travail sur la création d'un poste de psychologue-assistant (en remplacement des stages)
- Création d'un Think Tank AGPsy (groupe de réflexion stratégique)

CONTACT

Loïc Deslarzes

Commission Travail et Organisations

loic.deslarzes@psy-ge.ch

Si pour certains l'insertion professionnelle se déroule sans encombre, pour d'autres l'obtention du premier stage, suivi du premier emploi, peut se révéler bien plus ardue.

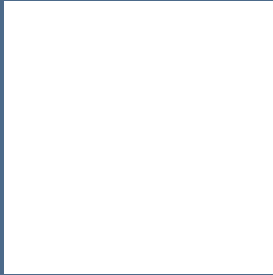
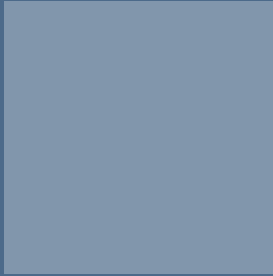
La formation des psychologues repose sur deux axes complémentaires : la formation académique et la formation post-graduée pour les titres de spécialisation. Lors de ces deux étapes, une intégration dans la vie professionnelle s'avère indispensable. Si les employeurs ont à cœur de pouvoir rémunérer les stages dès qu'ils dépassent une courte durée, les budgets attribués aux stages ne sont malheureusement pas extensibles. En parallèle les psychologues qui sont en formation post-graduée ne peuvent pas être considérés comme des stagiaires dans la mesure où ils sont déjà au bénéfice d'un titre et d'employabilité.



VÉRONIQUE GIACOMINI

Responsable des psychologues du Service des spécialités psychiatriques et répondante des psychologues des Hôpitaux universitaires de Genève

Dès lors l'AGPsy et les employeurs doivent chercher des solutions novatrices pour permettre l'engagement d'un personnel en formation qualifié et que celui-ci bénéficie d'un statut spécifique. L'enjeu est de développer et de proposer une évolution du système actuel qui intégrerait de manière plus harmonieuse les postes de stagiaires, de psychologues en spécialisation post-graduée et de psychologues, tout en tenant compte des classes préexistantes. Les solutions ne devraient toutefois pas être uniques. Si la création d'un titre de psychologue-assistant peut être intéressante pour faire le lien entre celui de stagiaire et celui de psychologue, d'autres pistes peuvent simultanément être explorées, comme par exemple la possibilité d'envisager des postes temporaires autofinancés.



PRÉVENTION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ 18-19

Témoignage d'Olivier Desrichard

**SOUFFRANCE PSYCHIQUE,
CONSEIL PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHOTHÉRAPIE** 20-21

Témoignage de Yaël Liebkind

**EDUCATION SPÉCIALISÉE
ET TROUBLES DES APPRENTISSAGES** 22-23

Témoignage de Marjorie De Chastonay

**INTERVENTION D'URGENCE
ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** 24-25

Témoignage de Helena Cazzana

EXIL ET INTÉGRATION 26-27

Témoignage de Nicolas Roguet

VIEILLISSEMENT, SOUTENIR LES INITIATIVES 28-29

Témoignage de Anne-Claude Juillerat Van der Linden

PRÉVENTION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

A Genève, comme en Suisse, les coûts de la santé augmentent chaque année, montrant les limites du système actuel basé quasi exclusivement sur le soin des maladies, et trop peu sur leur prévention. Celle-ci ne représente en effet que 2% des dépenses globales de la santé alors que de nombreuses études démontrent qu'un franc investit dans la prévention permet d'économiser jusqu'à quatre franc en soin futur.

La prévention (primaire ou secondaire) est donc un enjeu fondamental de ces prochaines décennies pour garantir l'accès aux soins et la pérennité de notre système de santé. Dans ce domaine, la psychologie appliquée a une place centrale à jouer puisqu'elle permet de mieux comprendre les personnes et leurs croyances et peut ainsi aider les soignants à mieux communiquer. Ceci dans le but de développer les compétences de santé de la population et de diminuer les comportements à risque.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Membre du groupe de travail sur la prévention et la promotion de la santé institué par la DGAS
- Participation au Forum ouvert sur la promotion de la santé mentale
- Promotion du MAS gestion et prévention de la santé de la FPSE
- Réflexion avec le professeur O. Desrichard sur la promotion cantonale de ce champ professionnel

CONTACT

Katia Schenkel

Commission Santé

katia.schenkel@psy-ge.ch

La prévention est aujourd'hui le moyen le plus efficace de lutter contre les maladies. Je ne connais pas de discipline plus avancée que la psychologie pour traiter la question de la prévention comportementale.



OLIVIER DESRICHARD

Professeur, Responsable de l'orientation psychologie appliquée de la Faculté de Psychologie et Sciences de l'éducation, Université de Genève

On peut identifier différents degrés de qualité d'une intervention en promotion de la santé. Le premier peut être appelé «opinion based» : il s'agit des interventions conçues sur la base d'une intuition. Le second est le niveau «opinion and evidence based» : vérifions au moins si une intervention a eu l'impact attendu, peu importe qu'elle ait été conçue sur des bases intuitives. Le troisième est le degré «theory and evidence based». Plus rares, ces interventions partent d'une théorie validée dans la littérature scientifique et incluent des évaluations de processus et d'impacts. Enfin le quatrième degré de qualité désigne des interventions dont les composants auraient été identifiés sur la base de théories validées, testés de façon expérimentale, inclus dans l'intervention finale, elle-même évaluée dans le cadre d'essais contrôlés-randomisés, et dont les effets secondaires seraient connus. Depuis

20 ans, la promotion des interventions de degré 2 a été un réel progrès. L'enjeu est maintenant de généraliser les interventions de degrés 3 voire 4 (qui est le standard dans les autres domaines de santé). Mais cela nécessite une expertise théorique et méthodologique poussée. Dans ce cadre, je ne connais pas de discipline plus avancée que la psychologie pour traiter ces questions. Comprendre comment nous prenons des décisions et nous les mettons en actes, comment des facteurs contextuels ou sociaux déterminent implicitement nos conduites, comment nos émotions et nos motivations modulent nos choix, sont des objectifs fondamentaux de notre discipline. Les psychologues ont une expertise utile pour la promotion de la santé et ils doivent investir davantage ce domaine.

SOUFFRANCE PSYCHIQUE, CONSEIL PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHOTHÉRAPIE

Selon l'Observatoire suisse de la Santé, en 2015, 23% de la population résidente à Genève déclare souffrir ou avoir souffert de troubles psychiques d'intensité moyenne à importante. Ce taux est plus élevé que la moyenne helvétique. La souffrance psychique est donc une réalité pour un grand nombre de personnes, leurs proches et leur famille.

Dans ces cas, le recours à des professionnels compétents et à une prise en charge de qualité est essentiel pour reconstruire le bien-être psychologique et limiter autant que possible les conséquences humaines et financières. Les psychologues et les psychothérapeutes au bénéfice d'une spécialisation fédérale FSP sont des partenaires fiables, reconnus et incontournables dans ce type de démarche.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Soutien des démarches de la FSP pour l'entrée des psychologues dans la LAMal
- Présentation des nouvelles normes LPsy aux psychologues des HUG
- Diffusion de la brochure psychothérapie FSP dans le réseau genevois
- Révision de la convention de partenariat avec l'association Trajectoires

CONTACT

Marianne Nadas Huber

Commission Psychothérapies

marianne.nadas-huber@psy-ge.ch

Éprouver la vulnérabilité est une condition que nous pouvons tous rencontrer

La mission du 143, écouter, est immense de sens et de résonances. Chaque année, La Main Tendue se fait l'écho de près de 17'000 moments de vie. Nos bénévoles recueillent les voix multiples qui se racontent et évoquent des réalités humaines. Souvent guidés par un désarroi lié à l'appréhension du quotidien, à un sentiment de faiblesse et à la solitude, ces échanges renvoient à la souffrance de l'ensemble de la population.

Derrière la diversité des situations qui nous sont confiées semble se cacher une réalité, rarement nommée: la vulnérabilité. Souvent confondue avec fragilité ou même faiblesse, elle peine à être reconnue dans nos sociétés qui nous poussent à la performance.

Comme dans tout service accueillant des personnes en difficulté, la vulnérabilité s'y exprime quotidiennement. La douleur



YAËL LIEBKIND

Directrice de La Main Tendue

s'entend, tente de se nommer, existe. Quelle que soit la problématique, il y a une souffrance qui cherche à s'adresser, à se faire entendre, à résonner.

24h sur 24, La Main Tendue offre une écoute qui se veut aidante; caractérisée par une présence continue, anonyme, confidentielle, bienveillante et sans jugement, dans un espace ponctuel. Cette écoute est souvent complémentaire à l'intervention d'autres professionnels de la relation d'aide. Elle ne s'inscrit aucunement dans un projet thérapeutique, tel que proposé par les psychologues-psychothérapeutes mais offre un soutien précieux, un relais en l'absence du thérapeute, notamment durant leurs vacances. C'est pourquoi elle met à disposition des psychologues, un matériel d'information destiné au public des consultations.

EDUCATION SPÉCIALISÉE ET TROUBLES DES APPRENTISSAGES

L'instruction publique a pour mission de donner à chaque élève le moyen d'acquérir les meilleures connaissances et compétences en vue de ses activités futures, selon les principes de l'école inclusive et dans le respect du bien-être et de ses possibilités de développement. Cette mission implique l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs spécifiques, et la prise en compte de leurs difficultés.

Dans ce domaine, les psychologues disposent de compétences certaines pour identifier des problématiques affectives et intellectuelles, et leurs savoirs professionnels sont utiles à la mise en œuvre de mesures et d'encadrement permettant d'atteindre cet objectif. Cependant, ceux-ci ne sont pas identifiés comme des acteurs pouvant demander la mise en œuvre de mesures d'accompagnement, de plus le remboursement de leurs prestations, par le biais de la LAMal ou des assurances complémentaires, est souvent délicat. Cet état de fait contribue à instaurer une inégalité des chances dans le parcours éducatif entre les enfants dont les parents bénéficient de revenus confortables et ceux aux revenus plus faibles.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Rencontre avec Madame Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat (DIP)
- Rencontre avec Madame Paola Marchesini, directrice administrative et de l'organisation (DIP) et le Professeur Stéphan Eliez, directeur général (OMP)
- Actions pour l'intégration des psychologues en tant que professionnels pouvant demander des mesures d'aménagement pour les élèves à besoins spécifiques par le Secrétariat à la Pédagogie Spécialisée (SPS)
- Rencontre avec des responsables d'institutions spécialisées
- Regards Croisés sur le « Développement de l'enfant et difficultés dans les apprentissages », organisé avec l'Adepsy et la FPSE de l'Université de Genève

CONTACT

Esther Hartmann

Commission Apprentissages

esther.hartmann@psy-ge.ch

Le psychologue, dans le contexte de l'école inclusive, devrait être au cœur du réseau de l'élève et permettre la bonne coordination des professionnels



MARJORIE DE CHASTONAY

Co-présidente de la FéGAPH

Dans le contexte de l'école inclusive, il me semble essentiel qu'il y ait une personne-ressource (si possible psychologue) dans chaque établissement scolaire afin de pouvoir répondre aux demandes de manière rapide et coordonnée avec l'équipe enseignante.

La collaboration et les outils, à aménager en fonction des besoins de l'enfant, nécessitent les compétences d'une personne formée telle qu'un-e psychologue. La présence et l'engagement de ces professionnels dans le réseau de tout enfant (avec besoins spécifiques), inclus dans le système ordinaire, permet aussi de rassurer les équipes pédagogiques et d'informer les parents de façon précise sur les éventuels aménagements à apporter.

A ce jour, il existe des psychologues-ressources dans les trois établissements pilotes à Genève. Etendre ces « projets pilotes » et renforcer les équipes pédagogiques seraient une manière de répondre aux besoins des enfants ayant des besoins spécifiques (cela permettrait par exemple d'éviter de les faire traverser le canton pour pouvoir bénéficier d'un soutien) mais aussi aux enseignants, en quête de réponses par rapport à une grande hétérogénéité d'élèves.

INTERVENTION D'URGENCE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En Europe, l'année 2015 restera marquée par de terribles événements, et par la prise de conscience que la menace terroriste fait partie de nos vies. Depuis ces alertes, Genève, avec son histoire et ses institutions internationales, fait également partie des villes pouvant être visées par ce type d'actes criminels.

Dans ce contexte, les dispositifs cantonaux d'intervention et de gestion de crise pour prendre en charge et assurer le soutien des victimes, de leur famille et des professionnels engagés sur le terrain sont plus que jamais primordiaux. Les psychologues d'urgence, spécialistes de l'intervention d'urgence, ont un rôle prépondérant à jouer, en garantissant une ligne d'intervention 24h sur 24, 7 jours sur 7, en situation micro (ex : accident, agression, etc.) ou macro (ex : attentat, crash aérien, etc.), notamment au travers de la cellule AGPsy-Police.

Le travail de ces psychologues de terrain est porté à la connaissance du grand public et médiatisé lors d'événements comme ceux du 13 novembre dernier, pourtant c'est bien au quotidien qu'ils sont au service de la population.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- CARE TEAM : suivi et soutien du projet avec l'Office du personnel de l'Etat de Genève
- Soirée de formation « Crise humanitaire et psychologie : regards croisés », organisée avec MSF, l'ASPC, l'Adepsy et la section de psychologie appliquée de la FPSE de l'Université de Genève
- Collaboration avec Michel Berclaz, responsable technique du CRSP
- Soutien à l'action de la cellule AGPsy-Police suite aux attentats de Paris du 13 novembre 2015

CONTACT

Katia Schenkel

Commission Psychologie d'urgence

katia.schenkel@psy-ge.ch

Et si cela m'arrivait ? Je pourrais bénéficier d'un soutien dans ce moment tragique...

Sentirais-je le besoin d'avoir quelqu'un à mes côtés lors d'un accident, d'une agression ou dans le cas du suicide d'un proche ? En plus d'être entouré par mes proches, ou du moins le temps qu'ils arrivent... aurais-je envie que l'on me soutienne et que l'on accueille mes émotions, telles qu'elles sont, sans jugement ? Par une personne formée à la psychologie d'urgence ?

Voici des questions que nous pouvons tous être amenés à nous poser, à un moment ou à un autre, en fonction des situations de vie auxquelles nous pouvons être confrontés.

Dans le canton de Genève, il est possible de recevoir un soutien immédiat lors d'un événement potentiellement traumatisant grâce à un partenariat créé entre l'AGPsy et la Police en 1996. Cette collaboration permet d'offrir aux citoyens le choix de



HELENA CASAZZA

Responsable de la cellule AGPsy-Police

recevoir l'aide d'un psychologue dans les 30 minutes suivant le choc. Ce soutien peut se prolonger jusqu'à deux séances après l'immédiateté.

Depuis 20 ans, plus de 1500 interventions ont été réalisées par des psychologues spécialisés en psychologie d'urgence, tous membres de l'AGPsy. Ce partenariat montre chaque jour son utilité mais est également essentiel dans des situations de crise de grande ampleur auxquelles le canton pourrait être confronté.

EXIL ET INTÉGRATION

D'Afrique, du Moyen-Orient ou encore des pays de l'Est, de très nombreuses personnes fuient leur pays et affluent chaque jour vers l'Europe et la Suisse, espérant y trouver une terre d'asile et une vie meilleure. Genève est également concernée par ce flux de migrants, puisque près d'un immigré de nationalité étrangère sur dix relève du domaine de l'asile.

La question de l'accueil et de l'intégration des étrangers, et plus particulièrement des migrants en situation de précarité devient très urgente et sensible. Il ne s'agit en effet pas uniquement de leur garantir un environnement sûr, l'accès à un logement chauffé ou encore à de la nourriture. Il s'agit aussi et surtout de prendre en compte leur souffrance psychique, et de la traiter pour qu'elle ne devienne pas un frein à leur existence.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Rencontre avec Nicolas Roguet, délégué à l'intégration du Bureau de l'Intégration des Etrangers
- Rencontre avec Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires du DIP
- Echange et collaboration avec l'association Encuentro-Rencontre
- Conférence « L'exil et l'identification » de Christiane Alberti, organisée avec l'association Encuentro-Rencontre, l'Adepsy et la FPSE de l'Université de Genève

CONTACT

Sofia Guaraguara

Commission Migration contemporaine

sofia.guaraguara@psy-ge.ch

La prise en compte de la souffrance mentale des demandeurs d'asile est aujourd'hui au cœur des débats et de l'action publique.

L'année 2015 a permis de construire les bases d'un partenariat très intéressant entre l'Association Genevoise des Psychologues et le Bureau de l'intégration des étrangers autour de la question centrale de la santé mentale des personnes migrantes.

Grâce au travail remarquable de la Commission Migration contemporaine de l'AGPsy, à travers notamment l'organisation d'un cycle de conférence, cette thématique prend de plus en plus de poids parmi les acteurs institutionnels des champs de la migration, de l'intégration ou encore de la lutte contre les discriminations.



NICOLAS ROGUET

Délégué à l'intégration du canton de Genève et directeur du Bureau de l'Intégration des étrangers (BIE)

Je me réjouis de ce nouveau partenariat qui déploiera ces effets dans le courant de l'année 2016, avec notamment l'organisation d'un important colloque regroupant l'ensemble des partenaires des politiques publiques en lien avec les personnes migrantes ainsi que sur la mise en place de formations sur les questions de santé mentale pour les professionnels de terrain.

Le «savoir-faire» des professionnels de la santé mentale est un atout majeur dans de nombreuses politiques publiques, dont celle de l'intégration. Les efforts entrepris par l'AGPsy autour du «faire-savoir» commencent d'ores et déjà à porter leurs fruits notamment dans la prise en compte de la dimension «santé mentale» dans l'articulation et le développement des actions en lien avec les populations étrangères.

VIEILLISSEMENT, SOUTENIR LES INITIATIVES

Les prédictions de l'OMS font état d'une population mondiale vieillissante. En Suisse, les scénarios démographiques de Statistique Suisse prévoient une croissance rapide du nombre de personnes âgées, parlant même de « cinquième âge ».

Les psychologues sont de plus en plus confrontés et sollicités sur les questions du « Bien Vieillir ». Evaluer les besoins que rencontrent les personnes à ce stade de leur vie et soutenir leur autonomie psychique sont déjà des défis du quotidien.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Café Grands-Parents « Trouver sa place de grands-parents », soutien à l'association L'Eki-Thé

CONTACT

Argelia Ciodini

Secrétaire

argelia.ciodini@psy-ge.ch

Soutenir « le bien vieillir » au cœur de la communauté !

De nombreuses recherches scientifiques témoignent du besoin d'appréhender le vieillissement comme un processus dynamique, qui s'opère tout au long de l'existence et qui est soumis à l'influence de multiples facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, culturels, environnementaux, etc. Dans ce contexte, il apparaît donc que des mesures de prévention et d'intégration contribuent au bien vieillir. L'utilisation des connaissances et des modes d'intervention développés par les psychologues peuvent soutenir ces mesures et les rendre accessibles à l'échelle d'une communauté locale, tout en prenant en compte des éléments motivationnels favorables à leur adoption.

A Lancy, une équipe de psychologues propose, avec le soutien des autorités et souvent en collaboration avec d'autres



ANNE-CLAUDE JUILLERAT VAN DER LINDEN

*Présidente de VIVA
(Valoriser et Intégrer pour Vieillir Autrement)*

associations ou institutions locales, des activités variées qui incluent ces facteurs en les adaptant au besoin, y compris pour des personnes âgées présentant des difficultés cognitives. Des projets sont développés autour de l'activité physique, de découvertes culturelles, d'acquisition de nouvelles compétences cognitives. D'autres, à visée communautaire et intergénérationnelle, cherchent à rompre l'isolement, à renforcer le sentiment d'appartenance au groupe et au quartier, à se sentir utile, ainsi qu'à partager des moments de plaisir.

En ce sens, ces actions développées par l'association VIVA traduisent concrètement les connaissances des psychologues, afin de transformer le quotidien des personnes âgées en améliorant leur qualité de vie et leur capacité à bien vivre avec les transformations du vieillissement.

PERSPECTIVES

Si tout le monde avoue sans honte aller chez le coiffeur ou faire du sport, très peu de personnes assument publiquement le fait d'aller chez le psy...

Les témoignages recueillis dans ce premier rapport d'activité reflètent la richesse et la diversité des domaines dans lesquels les psychologues contribuent à la réflexion, proposent des outils et accompagnent les individus et les institutions afin de les soutenir et de les aider dans leur évolution.

Ce travail est d'autant plus précieux que nous vivons une période où les tensions économiques, sociales et psychosociales se multiplient et affectent de plus en plus de personnes.

Une analyse superficielle de la situation pourrait nous amener à la conclusion que les psychologues sont, de ce fait, clairement identifiés et reconnus en tant que professionnels. Ce constat est « trompeur » car les connaissances développées en

psychologie sont très fréquemment utilisées sans que l'on ne fasse appel aux psychologues, et notre profession demeure méconnue et souvent entâchée d'a priori négatifs.

Peut-être est-ce en raison du fait que la souffrance psychique révèle notre vulnérabilité et nous renvoie à nos propres limites ? que l'abréviation « psy », qui regroupe tant les psychologues, les psychiatres et les psychanalystes, provoque une certaine confusion ? ou encore que la très grande diversité de nos domaines d'intervention rend notre profession peu lisible ?

Quoi qu'il en soit, il est indispensable de communiquer et d'informer les bénéficiaires, les autres professionnels et les responsables institutionnels ou politiques sur les professions de la psychologie et ce qu'elles amènent à notre société. Avec l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (LPsy), et la protection du titre et des spécialisations, il serait regrettable que nos interlocuteurs, par méconnaissance, ne fassent pas d'appel à nous.

Si cette communication doit se faire sur les prestations existantes, elle doit également s'étendre aux problématiques actuelles et futures. Notre société évolue et se trouve confrontée à de nouveaux défis humains (augmentation de l'aide sociale, difficultés psychosociales, menaces terroristes, chômage, vieillissement, etc.).

Dans ce contexte, il est essentiel de nous questionner à plus long terme, et d'ouvrir les perspectives. Cette réflexion nécessite l'implication des parties prenantes, et la mise en commun de leurs expériences, de leurs préoccupations et de leurs visions. La création d'un laboratoire d'idées constitue une première étape pour y parvenir. Cela étant, il s'agit de mobiliser plus largement car c'est le seul moyen de parvenir à dessiner une vision pertinente et cohérente sur laquelle notre association pourra s'appuyer ces prochaines années. Ce travail sera initié en 2016...

Pour le comité

Esther Hartmann

Secrétaire générale

AXES DE TRAVAIL POUR 2016

Ouvrir les perspectives

Poursuivre les réflexions au sein du Think Tank AGPsy et mobiliser nos membres et les parties prenantes

Améliorer l'image du psychologue

Promouvoir les professions de la psychologie et valoriser le bien-être psychique

Soutenir la formation

Renforcer la collaboration avec la FPSE de l'Université de Genève et les centres de formation pour ajuster les offres de formation et permettre une meilleure insertion professionnelle

Faciliter l'emploi

Collaborer avec les employeurs du canton pour améliorer l'emploi des psychologues et préserver leur intervention au sein des institutions

Encourager l'innovation

Stimuler l'esprit d'entreprendre et soutenir les initiatives

BILAN 2015*

ACTIFS

Actifs circulants

Caisse	128.10
Comptes bancaires	105'378.40
Actifs transitoires	10'178.00

Capital immobilisé

Installations / matériel immobilier	1'024.80
Ordinateurs et logiciels	4'575.90

Total des actifs	121'285.20
-------------------------	-------------------

PASSIFS

Capitaux de tiers à court terme

Passifs transitoires	13'575.90
----------------------	-----------

Fonds propres

Capital	97'175.92
Pertes et profits sur cotisations antérieures	-3'248.35
Résultat de l'exercice 2015	13'781.73

Total des passifs	121'285.20
--------------------------	-------------------

*Contrôlé et approuvé par l'organe de révision GF Société Fiduciaire Sàrl à Genève le 16 mars 2016

COMPTE D'EXPLOITATION 2015*

PRODUITS

<i>Cotisations des membres</i>	147'426.95
Conseil sur le droit de pratique	3'315.00
Inscription à l'annuaire AMG	4'140.00
Produits divers	93.42

Total des produits	154'975.37
---------------------------	-------------------

CHARGES D'EXPLOITATION

<i>Salaires et charges</i>	
Salaires et défraiements	71'362.25
Charges sociales	6'595.85
<i>Mandats de tiers</i>	
Comptabilité / Fiduciaire	7'818.60
Conseil sur le droit de pratique	2'610.00
Informatique	750.00
Juridique	750.00
<i>Frais de fonctionnement</i>	
Cotisations GIRT / Associations / Fédérations	3'482.00
Comité / Commissions / Délégations / Assemblée générale	4'906.65
Loyer, charges et charges administratives	19'502.95
Frais divers (frais bancaires et amortissements)	1'999.69
<i>Charges de prestations</i>	
Réception, information et orientation (public et membres)	4'046.60
Travail de réseau et de représentation	4'027.45
Conférences et événements	3'080.30
Promotion (publicité, brochures, annuaire AMG, etc.)	10'261.30

Total des charges d'exploitation	141'193.64
---	-------------------

BUTS FONDAMENTAUX

L'AGPsy a pour mission de:

- promouvoir les différentes branches de la psychologie, les métiers, les compétences et les savoirs auprès de tous publics;
- défendre les intérêts professionnels de ses membres ainsi que les intérêts généraux de la profession des psychologues;
- agir pour favoriser l'emploi de ses membres et plus généralement des psychologues;
- identifier et regrouper les psychologues qui exercent la psychologie à titre professionnel dans le canton de Genève afin d'établir et d'entretenir entre ses membres et avec les partenaires et membres du réseau des relations de confraternité et de collaboration sur toutes les questions touchant à l'exercice de la profession;
- contribuer au perfectionnement professionnel de ses membres et participer, dans la mesure de ses possibilités, à la définition des cursus de formations (initiale ou continue);
- veiller au respect des règles déontologiques de la profession;
- fonctionner comme organe de concertation entre ses membres et les différents corps constitués: Etat, Universités, associations professionnelles et autres sociétés.

ORGANE

COMITE

Président

Loïc Deslarzes

Vice-présidente

Marianne Nadas Huber

Trésorière

Ambre Hanselmann

Membres du comité

Sofia Guaraguara (a. e)

Katia Schenkel (a. e)

Jean-Louis Roig (sortant)

Pierre Zwicky (sortant)

COLLABORATRICES

Secrétaire générale

Esther Hartmann

Secrétaire-comptable

Ambre Hanselmann

Secrétaire

Argelia Ciodini

Collaboratrice scientifique

Mélanie Fong

Crédits

Graphisme et photographies:
Brian Cuttaz - Swink Studio © 2016

Imprimé à Genève - Septembre 2016

AGPsy

Rue des Cordiers 12

1207 Genève

022 735 53 83

agpsy@psy-ge.ch

www.psy-ge.ch